

## VENTE

### Mandat sérénité : les honoraires sont à la charge du vendeur

**Pour les biens : d'habitation (villas, maisons, appartements, studios...) et les annexes (parkings, box, caves...)** :

Honoraires de l'agence : 5,8 % T.T.C. (T.V.A. 20%)  
Forfait plancher : 9 600 € T.T.C. (8 000 € H.T., T.V.A. 20%)

**Pour les biens commerciaux (murs, fonds de commerces, pas de porte, boutiques, locaux d'activités, commerces de tous types...) et pour les terrains nus :**

Honoraires de l'agence : 7,8 % T.T.C. (T.V.A. 20%)  
Forfait plancher : 15 000 € T.T.C. (12 500 € H.T., T.V.A. 20%)

### Mandat tranquillité : les honoraires sont à la charge de l'acquéreur

**Pour les biens : d'habitation (villas, maisons, appartements, studios...) et les annexes (parkings, box, caves...)** :

Honoraires de l'agence : 5,8 % T.T.C. (T.V.A. 20%)  
Forfait plancher : 9 600 € T.T.C. (8 000 € H.T., T.V.A. 20%)

**Pour les biens commerciaux (murs, fonds de commerces, pas de porte, boutiques, locaux d'activités, commerces de tous types...) et pour les terrains nus :**

Honoraires de l'agence : 7,8 % T.T.C. (T.V.A. 20%)  
Forfait plancher : 15 000 € T.T.C. (12 500 € H.T., T.V.A. 20%)

## LOCATION

### Baux d'habitation (locations vides ou meublées à l'année) (Loi ALUR/ELAN)

Honoraires de location à la charge **propriétaire** : UN mois de loyer, charges comprises  
Honoraires de location à la charge **locataire** : 10 €/m<sup>2</sup> (visite/constitution du dossier/rédaction bail)  
(zone tendue) + 3 €/m<sup>2</sup> pour l'état des lieux (entrée et sortie)  
Rédaction du bail habitation (si acte isolé) : 200 € H.T. (240 € T.T.C., T.V.A. 20%)  
Etat des lieux entrée ou sortie à la charge du propriétaire (si acte isolé) : honoraires ALUR.

### Location Box/Parking/Cave

50% locataire / 50% propriétaire forfait 350 € T.T.C. (T.V.A. 20%)

### Location Commerces

À la charge du Preneur (locataire) 28,8 % TTC (24% H.T.) du loyer annuel H.T. H.C. (T.V.A. 20%)

Rédaction du bail commercial (si acte isolé) : 2400 € T.T.C. (1200 € H.T., T.V.A. 20%), à la charge bailleur et preneur 50/50.

État des lieux entrée ou sortie (si acte isolé) : 31,20 € T.T.C. (26 € H.T., T.V.A. 20%) par m<sup>2</sup> à la charge bailleur et preneur 50/50.

## AUTRES PRESTATIONS

GESTION : Tout type de location / Cabinet GIF à Saint Maur des Fossés. Barème sur demande. GLI : 2,5 %.

ESTIMATIONS pour la vente ou pour la location : sur devis sur demande.

Les montants des honoraires indiqués correspondent aux barèmes maximum appliqués par l'agence - honoraires au 1<sup>er</sup> janvier 2023

AZUR LOCATIONS WIART – WIART.IMMO  
347 avenue des Filagnes – Hibiscus Rose C – 06700 Saint Laurent du Var

RCS N° 530 345 362 00012 Antibes – S.A.R.L.U. au capital de 2 500 euros  
Carte Professionnelle Transaction Gestion Syndic : CPI 0605 2018 000 034 346 – Délivrée par le CCI Nice-Côte d'Azur le 23/03/2021  
RC Professionnelle : MMA ENTREPRISE – Garant : SOCAF 26 Avenue de Suffren 75015 PARIS  
Garanties : Gestion 120 000 Euros – Syndic 120 000 Euros – Transaction : 110 000 Sans manquement de fonds